

## Publique

A l'attention de Monsieur PERALTA LOSILLA,  
CSS

EXTREME URGENT

par la présente, je désigne M. HABANGA GHISLAIN  
comme conseil principal pour assurer la défense  
de mes intérêts dans l'affaire ICC-01/05-01/13.  
Je vous prie de l'en informer sans délai car je dois  
pour des actes de procédure dans des délais courts.  
En conséquence, je retire le mandat confié à M.  
KILENDA Jean Pierre qui a été avisé de ma démarche.  
Je tiens à préciser que le retrait du mandat de ce  
dernier ne signifie en aucune manière une remise en  
cause de ses grandes qualités juridiques et professionnelles.

Scheveningen, le 14/01/2014

M. AIME KILOLA-MUSAMBA

